

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 21 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents** : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESELEY, Mme Martine LEPAGE, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN

**Excusés** : Mme Sylvie ASSELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné pouvoir à M. Éric CAUVIN, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Laëtitia VIVIER qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD.

**Absents** : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance** : Mme Martine SAVARY

**Date de convocation** : 13 décembre 2023

**Date d'affichage** : 3 janvier 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

Présents : 17

Pouvoirs : 3

Votants : 20

**Délib. n°2023-101 : RH - recrutement d'un agent aux services techniques en CUI**

Depuis plus de 2 ans, David HOREL est mis à disposition (à plein temps) de la commune par l'ESAT de Condé-sur-Vire, affecté au service espaces verts. Agent méritant, la commune souhaiterait le pérenniser au sein des services techniques, tout en continuant à bénéficier de l'accompagnement social de l'ESAT. Il est proposé de le recruter par voie contractuelle, sous la forme d'un contrat unique d'insertion (CUI) d'une durée d'un an renouvelable dans la limite de 5 ans. Ce type de contrat bénéficie d'une aide financière de 50 % de l'Etat dans la limite 30h/semaine.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- Autoriser le recrutement de David HOREL en CUI-CAE pour exercer les fonctions d'agent d'espaces verts, à temps complet (35h/semaine), pour une durée de 1 an renouvelable dans la limite de 5 ans ;
- Dire que le CUI-CAE bénéficiera d'une aide financière de l'Etat de 50 % dans la limite de 30h/ semaine ;
- Dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la commune.

Pour : 20	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Laurent PIEN

